





Bordereau de signature

DEL2018_0074



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	05/04/2018	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	05/04/2018	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2018-04-05)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // deliberation_mairie

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2018_ 0074

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

Canton de **CHAMPS-SUR-MARNE**

SÉANCE ORDINAIRE DU 30 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente mars, à 20h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 21 mars 2018, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, Mairie Principale, sous la présidence de M. **VISKOVIC, Maire de Noisiel.**

PRÉSENTS : M.VISKOVIC, M. TIENG, Mme NATALE, M.SANCHEZ, Mme TROQUIER, M.RATOUCHNIAK, Mme NAKACH, M. DIOGO, Mme NEDJARI, M.FONTAINE, M. MAYOULOU NIAMBA, Mme ROTOMBE, M.BARDET, Mme MONIER, M. VACHEZ, Mme DAGUILLANES, Mme COLLETTE, M.NYA NJIKÉ, Mme JULIAN, Mme CAMARA, M. CALAMITA, Mme VICTOR, M.KAPLAN, M. KRZEWSKI.

ÉTAIENT EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

M.BEAULIEU qui a donné pouvoir à M. MAYOULOU NIAMBA,
M.ROSENMANN qui a donné pouvoir à M. TIENG,
M. DRAMÉ qui a donné pouvoir à M. KRZEWSKI,
Mme BOUHENNI qui a donné pouvoir à Mme VICTOR,
Mme PHAM qui a donné pouvoir à M.KAPLAN.

ABSENTS : Mme BEAUMEL, Mme DODOTE (excusée), Mme PELLICOLI, M.NGUYEN

Sortie de M. VACHEZ et M.VISKOVIC lors du point n°2 pour le vote du Compte Administratif 2017.
Sortie de Mme DAGUILLANES lors du vote du point n°9.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M.NYA NJIKÉ.

Point 6 : Attribution de subventions aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale de Noisiel dans le cadre du Budget Primitif 2018

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2311-7,

VU l'avis favorable émis par la Commission des Finances, à l'unanimité des membres présents, lors de sa réunion du 12 mars 2018,

VU l'adoption du Budget Primitif 2018 par le Conseil Municipal lors de sa séance du 30 mars 2018,

CONSIDÉRANT le souhait de la Municipalité de participer au fonctionnement de certaines associations et du Centre communal d'action sociale de Noisiel,

CONSIDÉRANT que conformément à l'article L.2311-7 susvisé du C.G.C.T., l'attribution des subventions donne lieu à une délibération distincte du vote du Budget,

ENTENDU l'exposé de M. RATOUCHE, Maire-adjoint en charge des Finances, des Marchés Publics et de la Vie des Quartiers,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DÉCIDE de procéder à l'attribution de subventions dans le cadre du Budget Primitif 2018, comme il suit :

	Propositions BP 2018	VOTE
Ressources Humaines		
Amicale du Personnel	96 839.20	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
Secours populaire	3 859.67	
Secours catholique	3 859.67	
Les restaurants du Cœur	3 859.67	
Total	108 418.21	
Fêtes et Cérémonies		
ARAC (association républicaine des anciens combattants)	500.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
FNACA	100.00	
Amicale des anciens combattants de Noisiel	500.00	26 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>Mme ROTOMBE ne participe pas au vote</i>
Ecole de musique de Champs sur Marne	1 911.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
Association Boronu	686.00	
Anciens communaux de Noisiel	150.00	26 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>Mme DAGUILLANES ne participe pas au vote.</i>
Total	3 847.00	

	Propositions BP 2018	VOTE
Vie des Quartiers		
Association des Totems	169.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
ADRAF	169.00	
Familles réunies de la Ferme du Buisson	609.00	
Amicale VIVRE ENSEMBLE	348.00	
Total	1 295.00	
Politique de la ville		
Association du Conseil Citoyen des 2 parcs / Luzard	1 470.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
Provision Résidentialisation Squares Alain /Politzer	8 000.00	
Total	9 470.00	
Enseignement		
Subventions aux parents d'élèves maternelles		
FCPE Allée des Bois	118.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
FCPE Ferme du Buisson	118.00	
FCPE Maryse Bastié	94.00	
FCPE Tilleuls	142.00	
Coopératives Scolaires Maternelles		
OCCE Allée des Bois	392.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
OCCE Bois de la Grange	450.00	
OCCE Ferme du Buisson	399.00	
OCCE Maryse Bastié	325.00	
OCCE Noyers	312.00	
AGEMT Tilleuls	469.00	
Provisions Frais de parking (maternelles)	150,00	
Subventions aux parents d'élèves élémentaires		
FCPE Allée des Bois	212.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
FCPE Buisson	188.00	
FCPE Jules Ferry	164.00	
FCPE Tilleuls	212.00	

	Propositions BP 2018	VOTE
Coopératives Scolaires Élémentaires		
OCCE Allée des Bois	642.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
OCCE Bois de la Grange	501.00	
OCCE Ferme du Buisson	646.00	
OCCE Jules Ferry	600.00	
OCCE Noyers	400.00	
ACEET Tilleuls	693.00	
Provisions Frais de parking (primaires)	150,00	
AEI (projet d'actions éducatives innovantes)		
OCCE GS Jules Ferry Élémentaire	600.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
OCCE GS Bois de la Grange Élémentaire	800.00	
OCCE GS Maryse Bastié	400.00	
OCCE GS Ferme du Buisson Maternelle	200.00	
OCCE GS Allée des Bois Maternelle	300.00	
OCCE GS Bois de la Grange Maternelle	1 000.00	
Total	10 677.00	
Urbanisme		
Provisions	5 700.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
Total	5 700.00	
Animation		
VIE ET LOISIRS A NOISIEL (VLAN Animation)	3 000.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
Droit de citer des femmes	285.00	
Warning	285.00	
Noisiel Echecs	143.00	
Noisiel Echecs (subv. Exceptionnelle)	350.00	
Antre du dragon	143.00	
Ciel de Nuit	100.00	
Le rucher Noisélien	285.00	
Dansons	100.00	
Ecouteécris	100.00	
Ecouteécris (subv. Exceptionnelle)	150.00	
Sous Total	4 941.00	

	Propositions BP 2018	VOTE
FONJEP (Indemnisation Poste directeur - FRMJC)	78 261.00	26 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS <i>Mme Julian ne participe pas au vote</i>
MJC/MPT Lizard	384 925.00	
Sous Total	463 186.00	
Total	468 127.00	
Culture		
Club des poètes du Val Maubuée	238.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
Compagnie Rue de la Lune	262.00	
La compagnie du Loup	543.00	
Quartier de chocolat héberge collectif des artivores	300.00	
Total	1 343.00	
Patrimoine		
Connaissance du Val Maubuée	688.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
Total	688.00	
Action Sociale Santé		
CCAS	117 000.00	25 POUR ET 2 ABSTENTIONS, <i>M. VISKOVIC et M. DIOGO ne participent pas au vote</i>
Club amitié des séniors	1 772.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
Fondation Hospitalière Sainte Marie (USSIF)	296.00	
AIDOM EXPERT ADESSA	296.00	
Total	119 364.00	
Jeunesse		
Graines d'artiste - Rabab BOUJNANE	500.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
Graines d'artiste - KWOK Laëtitia	300.00	
Graines d'artiste - HUA Lucien	66.67	
Graines d'artiste - NIZAN Eloïse	66.67	
Graines d'artiste - LEFEBVRE Bettina	66.67	
Aide stage BAFA - BROUARD Chloé	100.00	
Aide à projet Jeune majeur - CORBIN Kévin	300.00	
Provisions - Aide à projet / Jeunes majeurs	1 099.99	
Total	2 500.00	

	Propositions BP 2018	VOTE
Sports		
ASACN PETANQUE	300.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
ASACN AEROMODELISME	300.00	
BADMINTON CLUB DE NOISIEL	600.00	
MARNE LA VALLEE BASKET VAL MAUBUEE	10 900.00	
ASA JUDO	3 600.00	
NOISIEL FOOTBALL CLUB	18 000.00	
NOISIEL LOGNES ATHLETISME	2 300.00	
CERCLE NAGEURS DU VAL MAUBUEE	900.00	
HANDBALL CLUB DE NOISIEL	8 700.00	
LES LUZARDINS	300.00	
TENNIS CLUB DE NOISIEL	4 600.00	
VIE ET LOISIRS A NOISIEL (VLAN SPORTS)	1 950.00	
VOVINAM VIET VO DAO	1 050.00	26 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS M. CALAMITA ne participe pas au vote
KYUDO DU VAL MAUBUEE	300.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
CLUB ROLLERS FRFB	1 050.00	
NOISIEL FUTSAL ACADEMY	300.00	
TAEKWONDO CLUB DU VM	300.00	
NOISIEL BASKET	1 200.00	
DIOUKABOXING	500.00	
NOISIEL NANBUDO CLUB (Nle association)	250.00	
A.S.U. LYCEE G DE NERVAL	200.00	
A.S.U. LYCEE RENE CASSIN	150.00	
UNSS COLLEGE DE LA MAILLIERE	200.00	
UNSS COLLEGE DU LUZARD	300.00	
A.S.U. COLLEGE ARCHE GUEDON	100.00	
Subventions exceptionnelles (Provisions)	2 304.00	

	Propositions BP 2018	VOTE
Sports - Contrats d'objectif		
HANDBALL CLUB DE NOISIEL	6 900.00	27 VOIX POUR ET 2 ABSTENTIONS
BADMINTON CLUB DE NOISIEL	400.00	
MARNE LA VALLEE BASKET VAL MAUBUEE	4 600.00	
VIE ET LOISIRS A NOISIEL (VLAN SPORTS)	1 450.00	
NOISIEL LOGNES ATHLETISME	2 000.00	
NOISIEL FOOTBALL CLUB	6 000.00	
ASAN JUDO	800.00	
TENNIS CLUB DE NOISIEL	1 000.00	
Total	83 804.00	
TOTAL GENERAL	815 233.21	

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

POUR EXTRAIT CONFORME



Le Maire
Mathieu MISKOVIC

Transmis au représentant de l'Etat le 05 AVR. 2018
Affiché en Mairie le 05 AVR. 2018
Publié au RAA le 05 AVR. 2018